Dépôt :

Georges Engel (LSAP)

Luxembourg, le 14 octobre 2025

Interpellate: Place du travail dans noutre pociété

1

<u>Motion</u>

La Chambre des Député-e-s,

Considérant

- que près de 18,3 % des personnes vivant au Luxembourg se trouvent en dessous du seuil de pauvreté, y compris un nombre croissant de travailleurs à temps plein les « working poor » ce qui révèle un déséquilibre profond entre emploi et niveau de vie ;
- que la fiscalité actuelle fait peser une charge disproportionnée sur les revenus du travail, tandis que les revenus du capital et de la fortune restent relativement moins imposés, ce qui crée un déséquilibre structurel et freine la mobilité sociale ;
- que cette situation accentue la concentration des richesses et creuse les inégalités entre les citoyens, mettant en danger la cohésion sociale, la stabilité économique et le principe fondamental d'égalité des chances au Luxembourg;
- que de nombreux salariés ont le sentiment que leur travail devient de moins en moins rentable face à l'accumulation de richesses concentrée entre les mains d'une minorité, ce qui mine leur motivation et la confiance dans le modèle économique actuel;
- que rééquilibrer la fiscalité en allégeant la charge sur le travail et en renforçant celle sur le capital permettrait non seulement de rendre le travail plus attractif, mais aussi de garantir une redistribution plus juste des richesses au sein de la société.

Invite le Gouvernement à

augmenter le salaire social minimum de 100 euros, afin de garantir à chaque travailleur un niveau de vie décent, de renforcer le pouvoir d'achat et de valoriser le travail comme pilier de la cohésion sociale :

réformer la fiscalité en augmentant la taxation sur le capital et les revenus du patrimoine, tout en réduisant la charge fiscale sur le travail, afin de renforcer l'équité sociale, d'encourager l'emploi et de rétablir un équilibre juste entre le revenu du travail et le revenu du capital.

trancine Closenel

claude logs

Mars of Backslowed